

**POUR L'AVANCEMENT
ET L'INNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique –

Mines Agnico-Eagle Itée et ArcelorMittal Mines Canada

Une nouvelle chaire pour relever les défis d'un monde en changement

Valoriser et soutenir la fonction universitaire d'enseignement, c'est favoriser une condition de succès incontournable pour la réussite de nos étudiants. C'est dans cet esprit que deux importantes compagnies minières ont décidé d'appuyer financièrement la création de la Chaire de leadership en enseignement en génie minéralurgique – Mines Agnico-Eagle Itée et ArcelorMittal Mines Canada en investissant chacune la somme de 162 500\$ pour un montant total de 325 000 \$ au cours des cinq prochaines années. Le Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux pourra compter sur l'ajout d'une nouvelle ressource professorale qui bonifiera l'offre des cours obligatoires et optionnels du programme en génie des mines et de la minéralurgie. Les étudiants auront ainsi, à la fin de leurs études, un coffre à outils mieux garni pour relever les nombreux défis de la profession.

Une ressource professorale de qualité en génie des mines et de la minéralurgie

Le ou la titulaire de la Chaire viendra enrichir l'enseignement des procédés hydrométallurgiques, de comminution et de séparation. De plus, cette personne intégrera dans son enseignement les principes du développement durable, les retombées du génie des mines sur la société, les questions environnementales et les préoccupations associées à la santé et à la sécurité du travail ainsi qu'au contrôle des coûts. Ses connaissances et son expérience pédagogique constitueront un apport précieux à la formation de la relève dans le secteur du génie des mines et de la minéralurgie. Ainsi, le Département s'assure d'offrir des programmes de haute qualité qui répondent aux besoins de l'industrie et aux attentes de la société.

La création de cette chaire a permis à la Faculté des sciences et de génie, et plus particulièrement au Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux, d'enclencher le processus d'embauche d'un nouveau professeur ou d'une nouvelle professeure qui répond aux normes et standards adoptés par l'Université Laval. Ce processus devrait mener à un engagement au début de l'année 2012.

Un Département qui forme la relève en génie minier au Québec

Le Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux contribue de manière exemplaire à la formation des ingénieurs miniers depuis trois quarts de siècle. Son leadership s'exprime de deux façons. La première, par la qualité de l'offre de programmes aux trois cycles dans deux champs d'études: le génie minier et minéralurgique ainsi que le génie de la métallurgie et des matériaux. La deuxième, par la diversité des activités de recherche, par le nombre d'équipes de recherche et par l'obtention de fonds de recherche avoisinant annuellement 1,4 M\$. Tout au long de leurs études, les quelque 200 étudiants peuvent compter sur 14 professeurs et 25 employés de soutien administratif compétents et dévoués.



Pour information :

M. Jacek Paraszczak, Ing., Ph. D.

Directeur

Département de génie des mines, de la métallurgie
et des matériaux

Téléphone : 418 656-5103

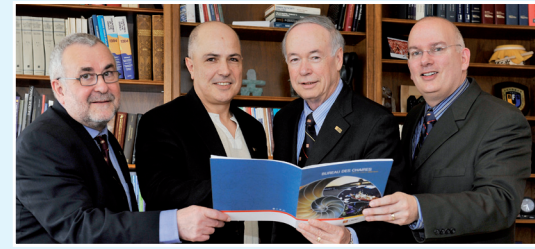
Courriel : jacek.paraszczak@gmn.ulaval.ca



UNIVERSITÉ
LAVAL

Les Chaires de leadership en enseignement : un programme pour engager des professeurs aux expertises uniques et un levier stratégique pour la prospérité des gens d'ici et d'ailleurs

En créant les Chaires de leadership en enseignement (CLE), l'Université Laval bonifie son programme de chaires et l'enrichit d'un solide plan d'action afin de faire converger davantage les compétences visées par les programmes d'études et les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Dans ce contexte, l'acquisition d'une solide formation de base au premier cycle et d'une formation pointue aux cycles supérieurs ainsi que la formation continue des travailleurs figurent parmi les moyens les plus efficaces d'améliorer la productivité et la prospérité économique des collectivités.



De gauche à droite : **Bernard Garnier**, vice-recteur aux études et aux activités internationales, **Éric Bauce**, vice-recteur exécutif et au développement, **Denis Brière**, recteur et **François Sauvé**, directeur du Bureau des chaires

Un enseignement pour répondre aux besoins de nos sociétés

Les universités sont investies d'une mission élargie où la formation et la création de nouvelles connaissances doivent tenir compte des besoins des collectivités. Assurer un haut potentiel d'innovation et de découvertes et former une main-d'œuvre qualifiée dans tous les domaines du savoir et secteurs d'activité constituent les leviers d'un développement et d'une prospérité durables. Les défis sont grands pour le progrès de nos sociétés et la pérennité de nos universités, lesquelles doivent notamment faire face aux enjeux majeurs que soulèvent les départs à la retraite du corps professoral, le sous-financement de leurs activités de fonctionnement et l'adaptation continue de leur offre de formation aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins émergents de la société d'ici et d'ailleurs. De plus, depuis le début des années 2000, le marché du travail connaît des mutations importantes. Selon la brochure *Une contribution au développement du Québec*, un document d'appui à la réflexion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il y aura, d'ici 2014, plus de 700 000 postes à pourvoir au Québec. Ce nombre grimpera à 1,4 million d'ici 2019.

Un enseignement pour développer les compétences d'une main-d'œuvre du 21^e siècle

Afin de renforcer son potentiel d'innovation pédagogique, l'Université Laval met en place un outil novateur en créant un nouvel axe de développement, les Chaires de leadership en enseignement (CLE), dans le cadre de son Programme PAIR, lequel sera dorénavant nommé le Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE). Ces CLE viendront appuyer les efforts de développement des compétences en contribuant à la formation d'une main-d'œuvre de haut niveau et permettront la mise en œuvre de partenariats durables favorisant une offre adaptée aux besoins de formation des organisations, des communautés et de la société. La vocation d'une CLE est donc d'assurer la prestation de tâches d'enseignement et l'innovation pédagogique dans un domaine ciblé. Elle permet d'attirer et de retenir des professeurs de haut calibre reconnus pour leur excellence en enseignement. Pour relever le défi des avancées scientifiques, des innovations technologiques en recherche et création et des nouvelles façons d'enseigner à une population étudiante aux horizons variés, il demeure important d'assurer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui garantissent la qualité de la formation et de la réussite des étudiants. C'est à ces fins que l'innovation pédagogique prend tout son sens.



Pour consulter la liste des chaires et celles de nos professeurs titulaires, visitez le vrr.ulaval.ca/bd/regroupement.

Nous joindre

Les partenaires, les professeurs et les chargés de cours de l'Université Laval ainsi que les professeurs d'autres universités qui désirent se joindre à l'équipe professorale de l'Université peuvent en savoir plus sur les conditions d'établissement des CLE en communiquant avec le Bureau des chaires au 418 656-2131 poste 5909 ou à chaires@vrr.ulaval.ca.

ulaval.ca